

Département des Alpes-Maritimes (06)

Commune de Beuil



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



PLU arrêté le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Avenue de La Clapière
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1 : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Règlement graphique – Commune

Pièce 4.3 : Règlement graphique – Zooms (village, la Condamine, les Launes, Cougni)

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'utilité publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste et carte des servitudes d'utilité publique (SUP)

Pièce 5.1.2 : Informations relatives à la servitude A5

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude AC1

Pièce 5.1.4 : Informations relatives à la servitude AC2

Pièce 5.1.5 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.1.6 : Informations relatives à la servitude EL10

Pièce 5.1.7 : Informations relatives à la servitude I4

Pièce 5.1.8 : Informations relatives à la servitude PT3

Pièce 5.1.9 : Informations relatives à la servitude T7

Pièce 5.2 : Bois ou forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.3 : Risques et aléas

Pièce 5.3.1 : Carte d'aptitude à la construction

Pièce 5.3.2 : Carte départementale de l'aléa feu de forêt (extrait du PDPFCI 2019-2029)

Pièce 5.3.3 : Périmètres des secteurs concernés par des obligations de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé

Pièce 5.3.4 : Zones à risque d'exposition au plomb